

HOMÉLIE CONTRE LES MÉDISANCES ET LES MALÉDICTIONS

AVANT-PROPOS

C'est avec raison que Tillemont a dit que l'homélie sur la défense de divulguer les fautes de ses frères, a précédé d'un jour l'homélie sur le désespoir; dans celle-ci, en effet, l'orateur mentionne clairement celle-là comme ayant été prononcée la veille. «Nous devons, dit-il au troisième paragraphe, compléter aujourd'hui le solde de la dette contractée hier.» Nous n'avons rien trouvé ni dans l'une ni dans l'autre de ces homélies, qui pût indiquer le temps où elles ont été prononcées.

HOMÉLIE

Qu'il faut se garder de divulguer les fautes de ses frères et de maudire ses ennemis.

1. Je vous félicite, mes bien-aimés, du zèle avec lequel vous accourez vers la maison paternelle. Ce zèle est pour moi une raison qui me rassure sur la santé de votre âme. Car c'est un admirable dispensaire de médecine que le lieu où l'Eglise donne ses enseignements de médecine qui regarde, non les corps, mais les âmes; médecine spirituelle qui remédie, non aux blessures de la chair, mais aux péchés du cœur. Or, le remède à ces péchés et à ces blessures, est la doctrine. Ce remède n'est point composé avec des plantes cueillies sur la terre, mais avec des paroles descendues du ciel. Ce ne sont pas les mains des médecins, mais les langues des prophètes, qui l'ont préparé; aussi est-il durable : ni le nombre des années ne l'affaiblit, ni la violence des maladies ne le paralyse. Pour les remèdes des médecins, ils présentent ces deux inconvénients : récents, ils manifestent toute leur vertu; mais, un certain temps est-il écoulé, ils s'affaiblissent comme les corps des vieillards. Souvent même ils sont neutralisés par la violence du mal, car ils sont humains. Il n'en est pas ainsi de ce remède divin; quelque temps qui se soit écoulé, il conserve toute sa force. Depuis l'époque où vivait Moïse, Moïse, le premier auteur de l'écriture sainte, il a guéri bien des hommes et il n'a point perdu la vertu qui le caractérise. Jamais maladie n'a été plus forte que ce remède. Il ne s'acquiert point à prix d'argent; il suffit d'une volonté pure et de dispositions généreuses pour le posséder et l'emporter tout entier. Aussi est-il également entre les mains des riches et des pauvres. Là où l'argent devient nécessaire, le riche profite des avantages du remède; et le pauvre en est bien souvent privé, parce que ses ressources ne lui permettent pas de se le procurer. Ici, comme il n'y a pas d'argent à dépenser, et qu'il s'agit de montrer de la générosité et de la foi, quiconque satisfait à ces conditions, recueille les avantages de ce remède, lequel du reste ne s'acquiert pas à d'autre prix. De la sorte, le riche et le pauvre participent également à ces avantages, ou plutôt ils n'y participent pas également, et plus d'une fois le pauvre en profite plus que le riche. Comment cela ? Parce que souvent le riche, en proie aux préoccupations, plein d'orgueil et enflé par ses richesses, vivant dans le mépris et l'indifférence, n'accepte pas avec l'attention et l'empressement convenables, ce remède de la parole sainte; tandis que le pauvre, affranchi de la mollesse, de l'intempérance et de la torpeur, et consacrant tout son temps à des travaux manuels et à d'honnêtes labeurs, y recueille pour son âme une précieuse philosophie, y puise plus d'énergie et de diligence, et prête une attention plus soutenue à ce qu'en lui dit; de façon que, donnant un prix supérieur, il en retire aussi de plus grands avantages.

2. Je ne parle ainsi, ni pour incriminer sans restriction les riches, ni pour faire un éloge absolu des pauvres; ce n'est pas la richesse qui est un mal, mais l'abus de la richesse; ce n'est pas la pauvreté qui est un bien, mais le bon usage qu'on en fait. Le riche qui vivait en même temps que Lazare fut puni, non parce qu'il était riche, mais parce qu'il était cruel et inhumain. Le pauvre fut glorifié dans le sein d'Abraham, non parce qu'il était pauvre, mais parce qu'il avait supporté la pauvreté avec actions de grâce. Parmi les choses ..., suivez avec attention ce discours; il pourra mettre dans votre esprit une philosophie excellente, en chasser tout sentiment funeste, et vous donner des choses de saines idées : parmi les choses donc, il y en a qui sont naturellement bonnes et d'autres naturellement mauvaises; d'autres ne sont ni bonnes ni mauvaises, mais en quelque sorte intermédiaires. C'est une chose naturellement bonne que la piété, et une chose naturellement mauvaise que l'impiété. C'est une chose bonne que la vertu, une chose mauvaise que le vice. Quant à la richesse et à la pauvreté, elles ne sont par elles-mêmes ni bonnes ni mauvaises; elles le deviennent suivant les dispositions de ceux qui en usent. Si vous consacrez vos richesses à la charité, elles deviennent pour vous un principe de bien; si vous les consacrez à l'injustice, à l'avarice, à l'oppression, vous en dirigez l'usage vers un but opposé; seulement ce ne sont pas les richesses qui en sont la cause, mais le triste usage que vous en faites. On peut en dire autant de la pauvreté. Si vous la supportez avec courage, et si vous en remerciez le Seigneur, elle deviendra pour vous une source et un principe de couronnes; mais si vous blasphémez à ce sujet votre Auteur, et si vous accusez sa providence, vous en faites alors un usage funeste. De même que la richesse, dans le cas précédent, n'était pas la cause de l'avarice, mais le mauvais usage qu'on en faisait; de même, dans ce cas-ci, nous ne rendrons pas responsable du blasphème la pauvreté, mais celui qui refuse de la supporter avec modération. Dans tous les cas, la louange et le blâme dépendent de nos sentiments et de notre volonté. La richesse est bonne, mais non absolument parlant; elle ne l'est que pour celui qu'elle n'entraîne pas au péché; de même la pauvreté est mauvaise, mais non absolument parlant, et seulement dans la bouche de l'impie, parce qu'il s'emporte, parce qu'il blasphème, parce qu'il s'indigne, parce qu'il accuse son Créateur.

3. En conséquence, n'accusons point d'une manière absolue la richesse, et ne flétrissons point de même la pauvreté; blâmons ceux qui ne veulent point en faire un usage convenable; car ce sont là des choses indifférentes. Comme je le disais tout-à-l'heure, il est bon de revenir à notre premier sujet : le riche et le pauvre, jouissent avec la même liberté et la même facilité des remèdes qu'on distribue ici; plus d'une fois le pauvre en usera même avec plus d'empressement. Le seul mérite de ces remèdes ne consiste pas à guérir les âmes, à ne rien perdre de leur vertu avec le temps, à n'être jamais surmontés par le mal, à être offerts gratuitement, à être également à la disposition des riches et des pauvres; ils ont encore un autre mérite qui n'est pas moins remarquable. Quel est-il donc ? C'est que les personnes qui recourent à ces remèdes, nous ne les faisons pas connaître. Les malades qui recourent aux médecins du corps soumettent leurs plaies aux regards de nombreux spectateurs; et, avant que la plaie soit découverte, le médecin n'applique point le remède. Il n'en est pas de même ici, et, malgré le nombre des malades qui se présentent à nous, nous les guérissons d'une manière secrète. Nous ne traduisons pas les pécheurs en public, pour divulguer ainsi leurs crimes; après leur avoir offert à tous un enseignement commun, nous laissons à la conscience des auditeurs de choisir chacun, dans ce qui a été dit, le remède qui convient le mieux à sa blessure particulière. La parole doctrinale jaillit de la langue de l'orateur, flétrissant le vice, louant la vertu, condamnant la luxure, exaltant la chasteté, blâmant l'orgueil, approuvant la modestie, remède varié, divers et composé pour ainsi dire de toute sorte d'ingrédients; quant à prendre ce qui lui convient et ce qui lui sera utile, c'est l'affaire de chacun des auditeurs. La parole coule donc ouvertement, pénétrant dans la conscience de chacun, exerçant secrètement sur lui sa vertu, et, sans que le mal soit divulgué, plus d'une fois lui rendant la santé.

4. Vous avez entendu hier l'éloge que j'ai fait de la vertu et de la prière, le blâme que j'ai adressé à ceux qui prient négligemment, sans en dévoiler aucun. Ceux qui avaient conscience de leur zèle se sont appliqués les éloges donnés à la prière, et n'en sont devenus que plus fervents; ceux qui avaient conscience de leur négligence se sont appliqués le blâme et se sont dépouillés de leur incurie. Pourtant nous ne connaissons ni les uns ni les autres, et cette ignorance est utile à tous. Comment, je vais le dire : celui qui entend louer la prière et qui a conscience de sa ferveur, s'il y avait plusieurs témoins des louanges qui lui sont décernées, roulerait dans l'orgueil. Dès lors qu'il est loué en secret, il est à l'abri de tout sentiment de suffisance. De même, celui qui a conscience de sa négligence, trouve dans le blâme qu'il entend une occasion de devenir meilleur, personne ne voyant le devoir qu'il a de s'appliquer ces reproches. Or, cela n'est pas pour lui d'une même utilité. Comme nous sommes très sensibles à l'opinion de la multitude, tant que nous supposons nos vices inconnus, nous travaillons à devenir meilleurs; mais une fois connus pour ce que nous sommes, et privés du courage que nous puisons dans l'ignorance opposée, nous en devenons plus effrontés et plus négligents.

Comme les plaies, mises à nu et constamment exposées à la fraîcheur de l'air, deviennent plus cuisantes, ainsi l'âme pécheresse, reprise à la face de la foule à cause de ses prévarications, en acquiert plus d'effronterie. C'est pour éviter ce danger que vous avez été secrètement guéris par la divine parole. Du reste, ce qui vous prouvera les grands avantages attachés à cette façon discrète de guérir, c'est le mot suivant du Christ : «Si votre frère a péché contre vous, reprenez-le.» Il n'ajoute pas : Entre vous et la ville, ni entre vous et le peuple; mais : «Entre lui seul et vous,» (Mt 18,15) Que la réprimande n'ait point de témoin, afin que l'amendement soit facile. Il est donc extrêmement utile que les observations ne soient pas rendues publiques. Il suffit de la conscience, il suffit de ce juge incorruptible. Jamais vous ne réprimanderez un pécheur comme sa propre conscience, la plus amère des accusatrices, et vous ne connaîtrez pas mieux ses prévarications. N'ajoutez donc pas les blessures aux blessures, en divulguant le prévaricateur, mais reprenez-le sans témoins. Nous faisons, nous, maintenant, ce que faisait Paul, quand il dressait sans témoins une accusation contre le Corinthien criminel. Ecoutez de quelle manière : «Au reste, mes frères, dit-il, j'ai personnifié ces choses en moi et dans Apollo.» (I Cor 4,6) Or, ce n'était ni lui, ni Apollo, qui avaient introduit la scission dans le peuple et la division dans l'Eglise; toutefois, il dissimule l'accusation et il cache sous le nom d'Apollo et le sien, comme sous un masque, les traits des coupables, leur donnant ainsi l'occasion de renoncer à ces criminelles manœuvres. «Je crains que Dieu ne m'humilie, dit-il encore, lorsque je serai retourné chez vous, et que je ne doive verser des larmes sur plusieurs qui, après avoir péché, n'ont pas fait pénitence des impuretés et des impudicités qu'ils ont commises.» (II Cor 12,21) Voyez dans quels termes vagues il parle ici de ces coupables, de peur qu'en précisant l'accusation, il ne porte leur âme à plus d'impudence. De même donc que nous observons nous-mêmes dans nos reproches, ces ménagements, de même, je vous en prie, acceptez de votre côté, avec empressement, nos observations, et prêtez à ce qui vous est dit, une attention soutenue.

5. Nous vous avons entretenus hier de la vertu de la prière. Je vous ai montré quelles embûches le diable, dans sa perfidie, nous tend en ce moment. Voyant que la prière doit nous procurer des fruits précieux, il déploie toutes ses forces pour nous ôter toute excuse et nous renvoyer les mains vides. De même que les gens qui environnent les magistrats et qui leur servent d'escorte, lorsqu'ils nourrissent des dispositions haineuses envers les personnes qui se présentent, les repoussent de leurs verges, les empêchent d'avancer, d'énoncer leurs griefs, et d'être écoutés avec bonté; de même le diable, quand il voit les hommes s'approcher de leur juge, les en éloigne, non par des verges, mais par la négligence. Il sait, en effet, à n'en pas douter, que si les hommes s'approchent de Dieu avec vigilance, avouent leurs péchés et gémissent avec un cœur plein de ferveur, ils se retirent après avoir obtenu indulgence; car Dieu est miséricordieux. Voilà pourquoi le démon s'efforce par avance de nous éloigner de la prière, afin que nous n'obtenions rien de ce qui nous est nécessaire. Les satellites des magistrats repoussent avec violence ceux qui se présentent; pour le démon, il n'emploie pas la violence, mais il cherche à nous tromper et à nous jeter dans la négligence. Aussi sommes-nous inexcusables, lorsque nous nous privons spontanément des biens de la prière. Elle est le flambeau de l'espoir et de l'âme, la prière fervente, un flambeau qui ne s'éteint et ne se consume jamais.

De là ces milliers de pensées importunes que le diable suscite dans notre cœur; ces choses auxquelles nous ne nous sommes jamais arrêtés, qu'il rassemble au temps de la prière et qu'il verse dans nos âmes. Et de même que les vents soufflant avec furie, éteignent quelquefois de leur souffle la flamme d'une lampe, de même le démon, dès qu'il aperçoit la flamme de la prière allumée en nos cœurs, précipite sur elle le souffle agité de mille sollicitudes, et ne s'éloigne qu'après avoir éteint ce flambeau. Mais, ce que font les personnes qui allument ces lampes, faisons-le nous aussi. Et que font-elles ? Voient-elles le vent se lever avec force, elles placent leur doigt sur l'orifice de la lampe, et de la sorte ferment au vent toute entrée. Tant que l'ennemi nous attaquera du dehors, nous pourrons lui résister; dès que nous lui aurons ouvert les portes de notre âme et que nous l'aurons reçu au dedans de nous, il ne nous sera plus facile d'opposer la plus légère résistance; éteignant entièrement en nous la mémoire, pareille à une lampe qui fume encore, le diable ne laissera sortir de notre bouche que des paroles vides. Mais, comme l'on place le doigt sur l'orifice de la lampe, nous aussi mettons notre raison à la porte de notre cœur, fermons-en l'entrée à l'esprit pervers, afin qu'il n'éteigne point en nous les lumières de la prière. Avez-vous saisi ces deux exemples, celui des satellites et du magistrat, et celui de la lampe ? Si nous vous citons des comparaisons prises dans le milieu où nous nous agitons et où nous vivons, c'est pour qu'au sortir d'ici et rentrés chez nous, les choses que nous avons sous nos mains nous rappellent ce que nous aurons entendu. C'est une arme puissante que la prière, La prière c'est une précieuse garantie de sécurité.

6. Vous avez entendu hier comment les trois enfants enchaînés surmontèrent la violence du feu, comment ils foulèrent la flamme, comment ils triomphèrent de la fournaise et vainquirent l'activité de ce terrible élément. Ecoutez encore aujourd'hui comment le grand et généreux Isaac, surmonte par la prière, les lois de la nature corporelle. Ces enfants vinrent à bout de la violence du feu; Isaac aujourd'hui brise les liens qui enchaînent la nature. Apprenez comment il y réussit. «Isaac, est-il écrit, pria pour son épouse, parce qu'elle était stérile.» (Gen 25,21) Ce texte vous a été lu aujourd'hui. Nous vous parlions hier de la prière, aujourd'hui aussi nous aurons à vous démontrer la vertu de la prière. Voyez-vous comment, par une disposition de la grâce de l'Esprit, le texte lu aujourd'hui concorde avec ce qui vous a été dit hier : «Isaac pria pour Rébecca, son épouse, parce qu'elle était stérile.» En premier lieu, il nous faut chercher quelle était la cause de sa stérilité. Une vie admirable, une insigne chasteté caractérisait Rébecca aussi bien que son époux; nous ne pouvons donc nous en prendre à la vie de ces justes et prétendre que leurs péchés étaient le principe de cette affliction. Et Rébecca n'est pas la seule qui ait été stérile : la mère d'Isaac, Sara, l'avait été également; et non seulement sa mère et son épouse, mais encore sa bru Rachel, femme de Jacob. Pourquoi donc ce chœur de femmes stériles ? Tous ces personnages étaient justes, tous vivaient dans la vertu, tous étaient agréables à Dieu; il avait dit à leur sujet : «Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob.» (Ex 3,6) Paul dit aussi : «C'est pourquoi Dieu ne rougit pas d'être appelé leur Dieu.» (Héb 11,16) Leur éloge se trouve à chaque pas dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament. Ni l'éclat, ni la vertu ne leur fait défaut, et tous ont néanmoins des femmes stériles, et ils passent de longues années sans avoir d'enfants. Lors donc que vous verrez deux époux vertueux, remplis de piété, adonnés aux bonnes œuvres, et néanmoins privés d'enfants, ne pensez pas que cette stérilité soit l'effet de leurs péchés. La providence de Dieu a bien des raisons de nous inconnues; nous devons lui rendre grâce en toute chose et estimer malheureux ceux-là seuls qui vivent dans l'iniquité, et non ceux qui sont privés d'enfants. Souvent Dieu le permet dans notre intérêt; mais nous, nous ignorons la cause de ce qui arrive; sachons donc admirer en toute circonstance sa sagesse et glorifier son ineffable bonté.

7. C'est là un sujet capable de nous fournir une leçon morale; aussi devons-nous dire la cause pour laquelle ces femmes étaient stériles. Quelle en a donc été le motif ? Afin que, voyant une vierge enfanter notre commun Seigneur, vous ne persistiez pas dans l'incrédulité. Exercez donc votre esprit à considérer ces entrailles stériles; et quand vous aurez vu un sein fermé et infécond, engendrer des enfants par la grâce de Dieu, ne soyez plus surpris qu'une vierge ait enfanté. Ou plutôt soyez dans l'admiration et la stupeur, mais ne refusez pas votre foi à ce miracle. Lorsqu'un Juif vous demandera : Comment une vierge aurait-elle enfanté ? Répondez-lui : Comment une femme stérile et avancée en âge a-t-elle enfanté ? Deux raisons pour celle-ci s'y opposaient, son âge avancé et l'impuissance de la nature; mais dans la Vierge il n'y avait qu'un obstacle, l'absence du mariage. La femme stérile ouvre donc la voie à la Vierge. Et, pour bien comprendre que la raison de cette stérilité était d'assurer notre foi à l'enfantement de la Vierge, écoutez les paroles que Gabriel lui adresse. Comme il se fut présenté et qu'il lui eut dit : «Vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un fils, et vous l'appellerez du nom de Jésus,» la Vierge fut saisie de surprise et d'étonnement, et elle répondit : «Comment cela se ferait-il, puisque je ne connais point d'homme.» Que lui dit l'ange ? «Le saint Esprit surviendra en vous.» (Lc 1,31-35) Ne cherchez point ici, semble-t-il lui dire, l'ordre accoutumé de la nature, ce dont il s'agit étant au-dessus de la nature. Ne songez ni au mariage, ni aux douleurs de l'enfantement; la génération dont il s'agit est bien supérieure à la génération par le mariage. «Et comment cela serait-il, puisque je ne connais point d'homme ?» Et voilà pourquoi cela sera, parce que vous ne connaissez point d'homme. S'il en eût été autrement, vous n'eussiez point été digne de devenir l'instrument de ce mystère. Par conséquent, ce qui motive votre incrédulité doit motiver votre foi. Cependant, si vous n'eussiez point été digne de servir d'instrument à ce mystère, ce n'est point que le mariage soit un mal, mais parce que la virginité est préférable. Or, il convenait que l'entrée du Seigneur en ce monde fût plus auguste que la nôtre. C'était une entrée royale, et tout roi entre par la porte la plus honorable. Il fallait donc qu'il participât à notre naissance, et pourtant que la sienne en différât; et c'est à ces deux choses qu'il a été pourvu. Sa naissance d'une femme est ce qu'il a de commun avec nous, sa naissance en dehors du mariage est l'avantage qu'il a sur nous. Etre conçu et porté dans des entrailles, est le caractère de la nature humaine; mais être conçu en dehors de toute union, est bien supérieur à la nature humaine. Si ces deux circonstances sont réunies, c'est afin que vous connaissiez et ce que le Sauveur engendré a de commun avec vous, et ce en quoi il est bien au-dessus de vous.

8. Et considérez, je vous prie, la sagesse qui brille en tout ceci : Ni son excellence ne préjudicie à la ressemblance et aux liens qui le rattachent à nous; ni sa parenté avec nous n'obscurcit son excellence; mais tout en lui a fait ressortir admirablement ces deux points. Certaines choses en lui nous appartiennent entièrement, d'autres au contraire le distinguent de nous. Je disais donc que s'il y a eu autrefois des femmes stériles, c'est pour que l'on ajoutât foi à l'enfantement d'une vierge, c'est pour que cette vierge fût menée comme par la main, à croire elle-même à la promesse et au message qu'elle entendit de la bouche de l'ange en ces termes : «Le saint Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre;» voilà comment vous enfanterez. Ne regardez point du côté de la terre; cet acte aura tout son principe dans les cieux. Ce qui arrivera sera une grâce de l'Esprit. Ne parlez donc pas de la nature et des lois du mariage. – Mais comme ces paroles dépassaient l'intelligence de la Vierge, l'ange lui fournit une preuve nouvelle. Considérez, s'il vous plait, comment une femme stérile conduit la Vierge, à la foi dans ce mystère. Cette démonstration étant au-dessus de son intelligence, écoutez de quelle manière il éclaircit son langage par des considérations d'un ordre moins élevé, et de quelle manière il la conduit par des choses sensibles. «Voici, dit-il, qu'Elisabeth, votre parente, a conçu, elle aussi, un fils dans sa vieillesse, et ce mois-ci est déjà le sixième pour celle qu'on appelait stérile.» (Lc 1,36) Voyez-vous le lien étroit qui unit la femme stérile à la vierge ? Autrement pourquoi aurait-on cité à celle-ci l'exemple de sa parente ? Pourquoi aurait-on dit : «Dans sa vieillesse ?» Pourquoi aurait-on ajouté : «Celle qu'on appelait stérile ?» Evidemment c'étaient là autant de moyens pour conduire la Vierge à croire ce qui lui était annoncé. Voilà pourquoi l'ange lui parle et de l'âge d'Elisabeth et de l'infirmité de la nature, voilà pourquoi il détermine le temps écoulé depuis la conception. Au lieu de lui apprendre cette nouvelle dès le principe, il attend que six mois se soient écoulés pour la femme stérile, afin que sa grossesse, devenue visible, déclarât la conception et mit hors de doute l'état où elle se trouvait. Considérez encore la prudence de Gabriel : il ne lui cita ni Sara, ni Rébecca, ni Rachel, quoique ces femmes eussent été également stériles et également avancées en âge, et qu'elles eussent conçu miraculeusement. Mais ces faits remontaient très-haut; or, les faits récents, nouveaux et contemporains, nous portent plus efficacement que les faits anciens, à admettre des prodiges. C'est pour cela que laissant de côté ces exemples, l'ange lui propose celui d'Elisabeth, sa parente, afin de l'induire à ajouter foi à sa propre maternité si étonnante et si vénérable. C'est un enfantement intermédiaire entre l'enfantement du commun des hommes et celui du Seigneur, que

cet enfantement dans une femme stérile, inférieur à celui-ci, supérieur à celui-là. Aussi, Elisabeth lui sert-il comme de trait d'union, pour conduire l'esprit de la Vierge de l'enfantement selon la nature à l'enfantement au-dessus de la nature.

9. J'aurais voulu vous en dire davantage et vous exposer les autres raisons de la stérilité de Rébecca et de Rachel; mais le temps ne me le permet pas, et il me presse de vous parler de la vertu de la prière. Notre but, en soulevant ces questions, était de vous montrer comment la prière d'Isaac, et une prière si persévérante, avait mis un terme à la stérilité de son épouse. «Isaac pria pour Rébecca, son épouse, et Dieu l'exauça.» (Gen 25,21) Ne croyez pas qu'il n'ait invoqué qu'une fois Dieu et que Dieu l'ait exaucé sur-le-champ; car il passa bien du temps à prier le Seigneur. Voulez-vous savoir combien, je vous le dirai d'une manière précise : c'est vingt ans qu'il passa à prier le Seigneur. Et où en est la preuve ? Dans la suite du récit. L'Ecriture désirant nous faire voir quelle était la foi; la patience, la philosophie de ce juste, n'a pas gardé le silence sur ce temps; elle nous l'a indiqué d'une manière peu claire, il est vrai, pour secouer notre indifférence, mais sans le laisser dans une obscurité complète. Ecoutez la manière obscure dont elle nous l'indique : «Isaac, nous dit-elle, avait quarante ans lorsqu'il prit la fille de Bathuel, syrien.» (Ibid., 20) Voyez quel âge il avait lorsqu'il prit une épouse ? «Il avait quarante ans, nous dit-on, lorsqu'il prit Rébecca.» Maintenant que nous savons quel était son âge lorsqu'il prit une épouse, apprenons quel était son âge lorsqu'il devint père et qu'il engendra Jacob. Nous verrons combien dura la stérilité de sa femme, temps durant lequel il pria le Seigneur. Quel âge avait-il donc lorsqu'il engendra Jacob ? «Jacob sortit, est-il écrit, tenant de la main le talon de son frère. C'est pourquoi il fut appelé Jacob, et son frère Esaü. Or, Isaac avait soixante ans quand il les engendra.» (Gen 25,25-26) Si donc lorsqu'il épousa Rébecca, il avait quarante ans; et soixante lorsqu'il engendra ses enfants il s'ensuit évidemment que sa femme demeura stérile pendant ces vingt années d'intervalle, et que durant tout ce temps Isaac suppliait le Seigneur.

10. Ne rougions-nous pas ensuite, et ne serons-nous pas couverts de confusion, à la vue de ce juste espérant durant vingt années et ne cédant jamais au découragement; tandis que nous, à la première ou à la seconde demande, bien souvent nous désespérons et manifestons de l'humeur ? Isaac jouissait auprès de Dieu, d'un grand crédit, et pourtant, loin de trouver mauvais le retard apporté à la grâce qu'il sollicitait, il attendait avec patience; et nous, couverts de péchés, la conscience bourrelée par le remords, qui ne témoignons jamais au Seigneur de sentiments affectueux, si nous ne sommes point exaucés avant même d'ouvrir la bouche, nous voilà déconcertés, indignés, et renonçant à la prière : aussi nous retirons-nous toujours les mains vides. Lequel de nous a imploré une grâce du Seigneur pendant vingt ans, comme l'a fait ce juste ? Ou plutôt qui l'a imploré pendant vingt mois seulement ? Hier je vous disais que bien des gens prient avec nonchalance, se balançant, étendant leurs membres, se tournant sans cesse de côté et d'autre, et se conduisant pendant la prière d'une façon tout-à-fait inconvenante; aujourd'hui j'ai découvert dans la manière dont vous priez, un autre défaut plus funeste encore. Un grand nombre se jetant contre terre, frappant le sol du front, versant des larmes brûlantes, gémissant amèrement au fond de leur cœur, tendant les mains, déployant en un mot la plus grande ferveur, retournent cette ferveur et ce zèle contre leur propre salut. En effet, ils n'implorent point le Seigneur pour leurs propres péchés, ils ne lui demandent pas le pardon de leurs prévarications; cette ardeur, ils la dirigent toute entière contre leurs ennemis; semblables en cela à un individu qui, ayant aiguisé son glaive, au lieu de s'en servir contre ses adversaires, s'en percerait lui-même la gorge. De même, ces chrétiens qui prient, non pour obtenir le pardon de leurs propres fautes, mais pour se venger de leurs ennemis, se percent eux-mêmes de leur glaive. C'est là une invention de l'Esprit du mal, pour nous perdre de toutes les manières, et par notre négligence et par notre ferveur. Les uns indignent le Seigneur par leur négligence dans la prière, cette négligence témoignant de leur part une sorte de mépris; les autres, tout en déployant de la ferveur, compromettent par cette ferveur le salut de leur âme. – Un tel, dit le démon, est livré à la négligence; je n'ai pas besoin d'autre chose pour rendre ses prières inutiles. Un tel est au contraire plein d'ardeur et de zèle. Que faire ? Je ne saurais affaiblir son zèle, ni le jeter dans la nonchalance; j'arriverai d'une autre manière à le perdre. Et comment cela ? Je me servirai de sa ferveur elle-même pour le précipiter dans l'iniquité; car c'est une iniquité de prier contre ses ennemis. De cette façon, non seulement il ne retirera aucun avantage de son zèle, mais il en recevra un préjudice plus notable que de la négligence. – Tels sont les artifices du démon; il se sert pour nous perdre, tantôt de notre indifférence, tantôt de notre ferveur, lorsque celle-ci n'est point conforme à la loi de Dieu.

11. Mais il nous faut citer les paroles mêmes de cette prière, et voir quels sentiments puérils, quelle âme petite elle suppose. J'ai honte d'avoir à les énoncer, et cependant il est absolument nécessaire que je le fasse, et que je reproduise ce langage si déraisonnable. Quelles sont donc ces paroles ? «Vengez-moi de mes ennemis; prouvez-leur que j'ai aussi un Dieu.» Or, s'ils apprennent

que nous avons un Dieu, ô hommes, ce n'est pas lorsque nous nous indignons, que nous nous livrons à la colère et au ressentiment; mais bien lorsque nous pratiquons la modération, la douceur, la mansuétude et une philosophie parfaite. C'est Dieu qui l'a dit : «Que votre lumière brille aux yeux des hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.» (Mt 5,16) Ne comprenez-vous pas que c'est outrager Dieu que de l'implorer contre vos ennemis ? Et comment est-ce l'outrager, répliquera-t-on ? Parce qu'il a dit : «Priez pour vos ennemis,» (Ibid., 44) et qu'il nous a imposé ce divin précepte. Or, demander au législateur de transgresser ses propres lois, le supplier d'opposer à ses propres lois des lois contraires, le prier, lui qui vous défend de maudire vos ennemis, de vous exaucer quand vous l'employez contre eux, ce n'est ni prier, ni implorer, mais outrager ce législateur, et faire injure à Celui de qui vous devez recevoir les biens promis à la prière. Et comment serait-il possible que votre prière fût exaucée, je vous le demande, si vous irritez Celui qui peut vous exaucer ? En agissant de la sorte, vous compromettez bien gravement votre salut, vous vous précipitez vous-même, puisque vous frappez votre ennemi sous les yeux de votre roi; et, si vous ne le faites par vos mains, vous le faites par vos paroles; procédé que vous n'oseriez employer en présence de vos semblables. Ayez-en effectivement l'audace en présence d'un magistrat; et, quels que soient vos mérites, vous serez sur-le-champ conduit au dernier supplice. Voilà donc que vous n'osez outrager un de vos pareils en présence d'un magistrat; et, quand vous le faites en présence de Dieu, vous ne frissonnez pas et vous n'êtes pas effrayé de vous abandonner ainsi à la fureur et à la vengeance, au temps de la prière, et de manifester une ingratitude plus grande que celle du serviteur qui réclamait les cent deniers ! Car votre conduite est encore plus injurieuse; écoutez plutôt cette histoire.

Un serviteur devait à son maître dix mille talents; n'ayant pas de quoi les lui payer, il lui demanda un peu de temps afin de vendre sa femme, sa maison, ses enfants, de façon à éteindre la dette qu'il avait contractée. A la vue de sa douleur, le maître en eut pitié et lui remit les dix mille talents. Le serviteur s'étant retiré et rencontrant un de ses pareils qui lui devait cent deniers, il lui sauta à la gorge et les lui réclama de la manière la plus cruelle et la plus inhumaine. Instruit de cela, le maître le jeta en prison, lui imposa de nouveau la dette de dix mille talents qu'il venait de lui remettre, et le punit ainsi de la cruauté qu'il avait témoignée envers son semblable.

12. Or, examinez combien vous surpassez ce serviteur en ingratitude, en stupidité, lorsque vous priez contre vos ennemis. Pour lui, il ne demandait pas à son maître de réclamer les cent deniers, mais il les réclamait lui-même : vous, au contraire, vous poussez le Seigneur à cette réclamation impudente et criminelle. Pour lui, ce ne fut pas sous les yeux de son maître, mais dehors, qu'il prit son compagnon à la gorge : vous, c'est dans le temps même de la prière, en présence de votre Roi, que vous agissez de la sorte. Si ce serviteur, quoiqu'il n'eût pas poussé son maître à cette réclamation et qu'il l'eût faite après être sorti, n'obtint aucune excuse; vous qui excitez le Seigneur à cet acte défendu et qui le faites sous ses yeux, quel sera votre supplice, je vous le demande ? Votre cœur s'enflamme-t-il à la pensée de votre ennemi, se gonfle-t-il et se soulève-t-il en quelque sorte; au souvenir de celui qui vous a offensé, êtes-vous impuissant à réprimer ce flot de pensées ? Eh bien, opposez à ce feu le souvenir de vos péchés, la crainte du châtement à venir. Souvenez-vous du compte que vous avez à rendre au Seigneur, des peines dont vous lui êtes redevable pour toutes vos fautes; et certainement votre courroux s'évanouira devant cette crainte, d'autant plus que ce dernier sentiment est bien plus puissant que l'autre. Souvenez-vous de l'enfer, du supplice, de la vengeance, au temps de la prière, et vous ne songerez même pas à votre ennemi; réveillez la contrition dans votre esprit, humiliez votre âme par la mémoire de vos prévarications, et vous n'aurez rien à redouter de la colère. Mais voilà malheureusement le principe de tous nos maux, que nous recherchons avec le plus grand soin les fautes d'autrui, tandis que les nôtres, nous les laissons de côté avec la plus profonde négligence. Et pourtant il faudrait faire le contraire : ne perdre jamais de vue nos propres péchés, et ne jamais arrêter notre pensée sur les péchés des autres. Agissons ainsi, et Dieu nous sera propice, et nous ne poursuivrons plus le prochain d'une guerre éternelle, et nous n'aurons plus désormais d'ennemis; nous arrivât-il d'en avoir, nous renoncerons bientôt à toute inimitié, et nous ne tarderons pas à obtenir le pardon de nos péchés. De même que quiconque poursuit le prochain de son ressentiment met obstacle à ce que le châtement mérité par ses péchés lui soit remis, de même celui qui est affranchi de toute colère, ne tardera pas à être délivré de ses péchés. Si, tout méchants et esclaves de la colère que nous sommes, pour obéir à Dieu, nous oublions les offenses commises envers nous, à plus forte raison le Seigneur, si bon, si indulgent, si indépendant de toute passion, oubliera-t-il nos fautes, et, en nous pardonnant nos prévarications, nous récompensera-t-il de notre bienveillance à l'égard du prochain. Pussions-nous tous le mériter par la grâce et la charité de notre Seigneur Jésus Christ, auquel gloire et puissance soient dans les siècles des siècles. Amen.